



Paraît le
Mardi
Jeudi
Samedi

Organe Central du Parti Communiste Internationaliste
BOLCHEVIK-LÉNINISTE POUR LA CONSTRUCTION DE LA
IV^e Internationale

Le " Congrès du Front populaire ", manœuvre des bureaucrates

Pour organiser les luttes ouvrières, préparons LE CONGRES DES ENTREPRISES



Une nouvelle querelle dans les sommets du Front populaire. L'Union des Syndicats de la Région parisienne, appuyée par le parti stalinien et par tous ceux qui sont reliés à ce parti, à l'ambassade soviétique et au Guépéou, prépare un « Congrès du Front populaire » de la région parisienne. Socialistes et radicaux y sont opposés.

Dans cette querelle — aujourd'hui encore menée en sourdine — les intérêts des travailleurs ne trouvent en réalité aucun défenseur. Dans les deux clans qui se flanquent des coups bas, il serait vain de vouloir trouver un vrai défenseur de la démocratie ouvrière. Aucun des participants de la querelle n'a jamais songé à faire demander l'avis des masses sur les questions les plus importantes qui se sont posées depuis 18 mois.

A-t-on demandé l'avis des masses au Front populaire sur : la « pause », l'arbitrage obligatoire, le « statut moderne du travail », les milliards pour les ar-

mements, l'augmentation des députés, le refus d'augmentation aux chômeurs, les impôts accablants, la dévaluation du franc, la répression aux colonies, les combinaisons ministérielles de Thorez à P. Reynaud, etc...?

Sur chacune de ces questions, les députés bourgeois, les financiers, les gros industriels ont donné leur opinion ; quant aux travailleurs, Blum, Jouhaux et Thorez s'en chargeaient pour eux.

..

Et aujourd'hui, le « Congrès du Front populaire », ce n'est pas autre chose qu'une manœuvre bureaucratique destinée à permettre au parti communiste de faire pression, au nom des masses ! sur ses « frères » et ses « amis » du Front populaire. Dans des confidences qu'il vient de faire au Temps, Reynaud sait déjà combien il y aura de délégués et d'où ils viendront : il doit même savoir ce qu'ils diront et ce qu'ils adopteront. Le filtrage sera fait pour éviter les trouble-fête.

La proposition stalinienne a aussi un autre but. On ne peut pas toujours cal-

mer le mécontentement des masses par une manifestation de la Bastille à la Nation ; il faut renouveler le genre pour obtenir un effet. En mettant en garde les travailleurs contre la manœuvre bureaucratique, nous leur disons en même temps : un congrès peut ne pas être une palabre sans lendemain, à condition que vous ne restiez pas dans le cadre du Front populaire et sous la coupe de ceux qui vous dirigent, et qui ne vous ont menés qu'à la défaite. Il faut prendre votre sort dans vos mains.

**

Pas de « Congrès de Front populaire » où les cellules feront envoyer des petits copains bien sûrs ! Un CONGRES DES ENTREPRISES, où vous enverrez des délégués élus par vous dans les boîtes : des délégués qui ne répondront pas forcément aux conditions de la loi bourgeoise, des délégués qui constitueront dans chaque entreprise le SOVIET, dont les droits ne seront pas limités à ce que la bourgeoisie daigne accorder aux délégués individuellement, mais qui seront ceux que la force ouvrière imposera au capital. C'est ce qu'une assemblée d'ouvriers parisiens avait appuyé en novembre 1937, en créant un « Comité pour un Congrès des Entreprises ».

Un Congrès des Entreprises, un Congrès des Soviets, où les travailleurs examineront en toute liberté, en pleine démocratie, tous les problèmes (revendications immédiates dans les usines, revendications des autres catégories d'exploités tels que les paysans, lutte contre le fascisme, lutte contre la guerre). De cette façon-là seulement, la classe ouvrière ne sera pas une masse de manœuvre pour telle ou telle équipe du Front populaire qui, aux moments décisifs (agression fasciste ou guerre), la livrera à la bourgeoisie, mais elle fera son expérience dans les conditions les plus claires, remplacera les défailants, surmontera les trahisons, organisera les combats, les développera jusqu'à la prise du pouvoir par les ouvriers et les paysans, pour l'édification de la société socialiste.

Des circonstances troublantes dans la mort de Léon Sedoff

La mort de L. Sedoff était décidée par le Guépéou, les lecteurs de « la Commune » savent que le Guépéou avait installé un de ses agents dans un appartement mitoyen de celui habité par L. SEDOFF. Du balcon de cet agent du Guépéou, il y avait accès sur le balcon de la demeure du fils de Trotsky... Ce fait est caractéristique parmi tant d'autres (dont le GUET-APENS de Mulhouse où un contre-temps déjoua les manœuvres du Guépéou).

Ces manœuvres pour anéantir le militant actif qu'était L. Sedoff ont été de tous ordres et chaque pas que l'on fait dans l'enquête sur les conditions de sa mort révèle bien des côtés troublants auxquels le monde médical apporte des solutions embarrassées...

La clinique où il fut transporté — sur l'insistance d'un docteur ami — est une clinique qui, de notoriété, est dirigée par un blanc Wrangellien... milieu pénétré du Guépéou. Le standardiste est, lui aussi, un blanc, actif. Les infirmiers appartiennent au même milieu. Le personnel comprend plusieurs staliniens russes...

Sedoff n'était pas connu sous son nom, nous rétorquera-t-on ? Mais, dans la fièvre consécutive à la première opération, il a parlé russe devant une infirmière...

..

La mort de Sedoff prive le mouvement des partisans de la IV^e Internationale d'un militant entièrement dévoué à la Révolution ; les divergences qui, passagèrement, séparent les différents tronçons de bolcheviks-léninistes n'empêchent point que cette dure perte affecte le mouvement pour la IV^e dans toutes les organisations qui la composent. Les connaissances de Sedoff dans les questions russes et internationales font encore plus rudes les conséquences de sa mort. Il faut poursuivre le travail avec une ténacité plus grande et ce travail comporte de mettre en lumière tous les points troubles de l'exécution stalinienne.

..

Par deux fois nous avons dû remettre un compte rendu des obsèques de L. Sedoff. Environ 600 camarades y participèrent, dont 200 derrière le drapeau du P.C.I.

Désarroi et crise capitaliste

HITLER a parlé, Eden est parti, Teruel est tombé. Les conversations italo-anglaises ont commencé ; sous la houlette de Chamberlain un nouveau pacte à quatre s'élabore. Le capital financier voudrait reprendre espoir. Mais les difficultés partout s'accumulent contre ces beaux projets de paix impérialiste et fasciste.

Le chômage mondial reprend des proportions considérables : aux Etats-Unis, quatre millions et demi d'augmentation du nombre des chômeurs depuis six mois, en Angleterre, 188.000 d'excédent, en Allemagne, augmentation de 25 %, en France, augmentation sérieuse du chômage partiel équivalent, au moins, pour le dernier mois, à 40.000 chômeurs totaux ; il faut compter qu'il y aura au moins, dans ce pays, 100.000 chômeurs de plus en février 1938 qu'en février 1937.

Le capitalisme reste divisé ; face au clan Chamberlain on trouve le clan Eden jouissant de larges sympathies aux Etats-Unis et en France ; les axes fascistes ne sont pas d'une solidité à toute épreuve ; Moscou sentant l'isolement diplomatique menaçant repare la solidarité prolétarienne internationale, pendant que Schuschnigg invite sans rire les ouvriers autrichiens que son maître Dollfuss faisait mitrailler à « collaborer » avec lui au front patriotique.

Tout cela est le signe d'un grand désarroi. Les « remèdes » du capitalisme sur le plan économique rejoignent par leur efficacité les « remèdes » réformistes de la II^e et 3^e Internationales sur le plan social et politique. Crise économique, guerre civile, guerre impérialiste surgissent, s'interpénètrent et sont en voie de se généraliser. C'est tout le problème du régime qui se pose dans le monde entier.

La trahison de la II^e et de la III^e Internationales laissent toutefois des possibilités encore sérieuses de manœuvres au capitalisme ; c'est pourquoi, inlassablement, nous demandons aux prolétaires de secouer le joug des bureaucraties traîtresses, de prendre eux-mêmes en mains leur propre sort, à l'usine, à la caserne, de former leurs Conseils.

C'est pourquoi, sans relâche, les invitant à tirer les leçons des trahisons commises en Espagne et par le Front populaire en France, nous les appelons à forger avec nous, dans la lutte, l'arme indispensable aux victoires futures : la IV^e Internationale.

C.C. — Dimanche 27 février, lieu habituel. Assemblée d'information de la Région parisienne, le Vendredi 4 Mars 1938, aux Deux-Hémisphères. Un rapport sur l'Espagne.

NOTRE PERMANENCE :

Tous les jours de 18 à 20 heures.

86, rue du Château-d'Eau, 36

LES METALLOS DU NORD ONT ETE TROMPES PAR LEURS DIRIGEANTS

Ce que « la Commune » déclara dès le premier jour s'est vérifié : l'acceptation de la sentence Suquet pour présenter une nouvelle revendication en dehors de la procédure d'arbitrage était une duperie. Si les dirigeants syndicaux, les Bourneton et Cie, avaient vraiment voulu mener la lutte pour le triomphe des revendications ouvrières, ils auraient aussitôt engagé le combat.

Mais ils ne voulaient que se dérober. C'est pourquoi ils ont proposé ce piège où les métallos du Nord sont allés se fourrer. Du moment qu'on s'inclinait devant la loi en acceptant la sentence Suquet, on devait s'incliner devant la loi en allant à l'arbitrage pour la revendication nouvelle.

Que donnera l'arbitrage Schneider ? Une légère augmentation vraisemblablement. Mais les patrons ont, par lettre au surarbitre, prévenu qu'ils allaient débaucher. Le chômage menace à leur tour les métallos du Nord, parce que les patrons veulent briser l'organisation ouvrière et obtenir de leurs exploités qu'ils produisent plus pour le même temps, ce qui est une autre façon de diminuer les salaires.

Les métallos du Nord ne doivent accorder aucune confiance à leurs directions syndicales. Les huit jours se terminaient mercredi. Nous devions débrayer jeudi si nous n'avions pas satisfaction. Qu'en est-il advenu ? A Valenciennes, les copains ont commencé à faire grève, conformément aux décisions arrêtées autrefois. Le syndicat est intervenu pour faire arrêter la grève. C'est dimanche qu'on décida à nouveau. Mais les décisions des assemblées syndicales ne sont respectées que dans la mesure où elles conviennent à nos dirigeants.

Il faut constituer nos Conseils d'usines, il faut un Congrès des entreprises de la région du Nord. Ainsi nous prendrons nous-mêmes la direction de la lutte, ainsi nous pourrions la mener sans ces pourparlers continuels qui torpillent nos revendications.

CHEZ LES MINEURS DE LENS

Les dirigeants des syndicats de mineurs ont fait accepter, ont imposé plutôt des heures supplémentaires aux travailleurs de la mine, au nom de la défense nationale, bien entendu. Le mécontentement était grand.

Aux mines de Lens, les cheminots appartenant à la Compagnie des Mines ont fait grève lundi pour ne pas permettre des heures supplémentaires. Cela entraîna un premier arrêt du travail pour 14.000 mineurs. La Compagnie a pris des sanctions (quatre révocations définitives, huit révocations provisoires). A nouveau, les cheminots ont voulu faire grève.

Mais ils ont eu contre eux non seulement les Compagnies, les autorités, mais aussi les dirigeants des syndicats qui avaient accepté les heures supplémentaires que les ouvriers doivent faire. Quelle meilleure preuve de la démagogie des communistes à la Duguet qui, dans « l'Humanité », commencèrent par s'opposer aux heures supplémentaires, puis qui les acceptèrent, après avis de Jouhaux, Frachon et Cie, et qui, maintenant, dans « l'Humanité », racontent la grève de la façon suivante :

Si les projets de loi que nous avons examinés précédemment se rapportent plus particulièrement aux conflits collectifs, aux luttes de la classe dans sa masse et par ses délégués contre le patronat, le « statut moderne du travail » comporte aussi des projets qui ont trait à ce qui est le lot de chaque prolétaire pris individuellement, quand il s'adresse d'une boîte à l'autre pour chercher du travail, ou quand on le renvoie pour un oui ou pour un non.

On sait que les patrons tiennent absolument à conserver intact le droit d'embauchage et de débouchage. Leurs larbins, les Gignoux et Cie, développent cette exigence patronale d'une philosophie sur les responsabilités, la direction, etc... En réalité, le patronat est guidé par un seul souci : gagner toujours plus. A cet effet, il choisit les machines qui lui conviennent et il tient à choisir notamment les machines humaines qui lui procureront des bénéfices. Il ne veut pas en particulier avoir dans les entreprises des ouvriers qui soient autre chose que des machines, des ouvriers qui comprennent l'exploitation dont ils sont victimes, qui la font comprendre à leurs camarades de travail et qui organisent la lutte pour se libérer de l'exploitation.

Dans les Etats totalitaires, vouloir résister à l'exploitation, c'est porter atteinte au régime — qu'il soit fasciste ou stalinien — et cela entraîne la privation de travail et l'incarcération dans un camp de concentration. La « démocratie » fran-

çaise ne peut faire cela ; elle devait fournir au patronat un système légal pour se défendre contre les « meneurs » et contre les ouvriers qui réclament le contrôle de l'embauchage et du débouchage.

La loi sur l'embauchage et le débouchage laisse intact aux patrons le droit d'embauchage. Pour les toutes petites entreprises, aucune disposition. Pour les entreprises moyennes et grandes, l'employeur, s'il n'a pas un bureau d'embauche dans son usine, doit passer par un bureau de placement légalement reconnu. Nous verrons, dans le prochain numéro, que la loi sur le placement pourra servir les organisations jaunes de la façon la plus totale.

Mais, même ce passage par les bureaux de placement — c'est-à-dire en dehors du pistonage pur et simple — ne concerne pas tous les travailleurs. Suivant l'article 2 bis, il ne s'applique pas :

1^o A l'embauchage des employés ou ouvriers qui, à raison du montant de leur rémunération, ne sont pas affiliés obligatoirement aux assurances sociales ;

2^o A l'embauchage soit des apprentis formés dans les établissements de l'employeur, soit des chômeurs ou travailleurs dont l'employeur a assumé la rééducation professionnelle dans les conditions admises par le Ministre du Travail et le Ministre de l'Education nationale.

Par ces dispositions, l'embauchage de la maîtrise reste complètement livrée à l'arbitraire patronal.

LE COIN DU

« La grève est virtuellement terminée au chemin de fer des mines de Lens. Les cheminots du poste de 14 heures ont repris le travail au grand complet. »

Contre les briseurs de grèves réformistes et stalinistes, les mineurs révolutionnaires lutteront avec le Parti Communiste Internationaliste pour regrouper leurs camarades sur le terrain de classe.

A LA MAISON LEON, TOLERIE, A LA GARENNE

Dans cette boîte occupant 250 ouvriers, la dernière assemblée générale a discuté du « statut moderne du travail ». Finalement, elle a voté un ordre du jour condamnant le statut et exigeant qu'aucune discussion ne soit entreprise sur un tel projet.

Par cet exemple, qui n'est pas le seul, on peut voir que, dans les petites entreprises où l'appareil syndical n'est pas sans cesse présent, sous une forme ou sous une autre, où la démocratie ouvrière est davantage respectée, les travailleurs se prononcent après discussion contre le « statut du travail ». Mais les hauts dirigeants des organisations qui font une politique de collaboration de classe se gardent bien de demander l'avis des ouvriers ; ils préfèrent laisser les petits militants de base se débrouiller pour essayer de faire croire aux ouvriers que les dirigeants sont avec eux et mènent la lutte avec honnêteté et vigueur. Le réveil commence.

CHEZ LES COMMUNAUX DE PIERREFITTE

Dans un précédent numéro, une note concernant les communaux de Pierrefitte est passée contenant une erreur. Il y a lieu de rectifier comme suit :

Le 4 novembre, les services publics devaient faire un mouvement pour les revendications. Les P.P.F. adhérents à la section syndicale affichèrent que nous étions des gréviculteurs et ne se gênèrent pas pour dire qu'ils auraient travaillé.

La section, à cette époque dirigée par un camarade pour la 4^e Internationale qui a toujours fait ses preuves dans l'action, demanda au Centre syndical des sanctions. Pas de réponse.

Or, les P.P.F. ont maintenant la direction de la section, à une voix de majorité. N'est-ce pas une honte de voir des P.P.F. méritant l'exclusion diriger nos syndicats ouvriers ?

LA GREVE DES « LAITERIES MODERNES »

On se croirait au temps des Laval, des Tardieu et autres. Les grévistes des « Laiteries Modernes », rencontrant un patronat de combat, qui a ramassé des jaunes, s'opposent énergiquement au « travail » de ces briseurs de grèves.



Le « statut moderne du Embauchage et Débouchage restent aux mains des

D'autre
marge p
« réedu
garantie
noyau f
ment, c'

La gr
vriers, c

Qu
port
refus
de s
nel,
cher
de 2
d'un

Mais,
n'a invo
pas, se
pour re
d'invoc
tudes

même q
nait en
tre eux
dont il
contrair
voudrait
usines.
Dans

DU PROLO

Chaque jour se produisent de nouveaux incidents dans la banlieue et la grande banlieue parisienne. La police du Front populaire (la police avec nous !) est toujours aux côtés des jaunes. C'est ainsi qu'à Nanterre trois grévistes ont été arrêtés et seront poursuivis pour « entraves à la liberté du travail ». C'est un vieux refrain pour les travailleurs.

La presse bourgeoise cite les incidents de grève à sa manière, c'est-à-dire au détriment des grévistes. La presse, dite ouvrière, n'en parle pas du tout, ce qui est une autre façon de frapper les travailleurs en lutte contre le patronat.

SUR LES TRAVAILLEURS MAROCAINS

On a beaucoup parlé, dans la presse réactionnaire et aussi dans la presse démocratique, de « l'Etoile Nord-Africaine ». On en a parlé avec beaucoup de terreur, la terreur des bourgeois exploités est toujours grande lorsque les exploités osent lâcher la moindre protestation.

Or, il faut considérer — en toute impartialité — que l'esprit de révolte qui anime les travailleurs marocains est plus que justifié. J'ai dit « en toute impartialité » pour ceux qui prétendent que les « marxistes » exagèrent toujours, faisant à tort et à travers de la démagogie.

Voici quelques exemples sur la manière dont le Gouvernement français traite le Marocain qui vient travailler — faire les travaux que les autres ne veulent pas faire — sur les territoires de la République.

Le Marocain — comme l'Algérien du reste — est considéré comme étranger. En conséquence : carte, permis de séjour, surveillance policière, pas de droits politiques ; ceci du côté des contraintes morales. Mais, en régime capitaliste, aux contraintes morales se joignent les « amendes », les punitions physiques.

Pour les Marocains en France, je vais énumérer les punitions physiques :

Pas d'indemnité de famille — Loi du 12 mars 1928 sur les allocations familiales — exception faite si les enfants résident en France. Or cette exception est une jésuiterie, les travailleurs marocains venant offrir leurs bras aux capitalistes français n'ont pas la possibilité de traîner leur famille derrière eux.

Pour les congés payés, la loi, paragraphe 6, du 20 juin 1936, intervient pour priver, en général, le travailleur marocain de cette faveur.

D'autre part, la loi prévoit une indemnité pour l'ouvrier indigène si le patronat est responsable de la rupture du contrat. Mais il arrive souvent que les ouvriers indigènes — considérés comme parents pauvres — sont mis à pied les uns après les autres, avec un motif à chacun d'eux comme cer-

tificat : paresseux, incapable, mauvaise volonté, pas qualifié, etc... ! Dans ce cas, le travailleur mis à pied a droit à la soupe populaire et à l'asile de nuit, et, s'il proteste, à la Maison de correction et de redressement moral. Et, évidemment, à la soupe populaire si elle existe ! Dans les villes de moyenne importance, où les damnés de la faim ne sont point assez nombreux pour être inquiétants, on néglige la culture de cette institution très démocratique : la soupe populaire.

Enfin, pour terminer, nous pourrions un peu parler par opposition des grandes libertés que prennent vis-à-vis de l'Etat les employeurs des travailleurs indigènes, lesquels travailleurs ont si peu de liberté !

Serait-il exact que les sommes escroquées par les entrepreneurs qui ont obtenu des marchés de l'Etat soient prises en charge par Marianne, alors que l'article 15 des clauses et conditions générales des marchés de l'Etat indique que ces sommes devraient être supportées par les entrepreneurs. Je m'explique. Certains employeurs reçoivent, par exemple, de l'Etat, 40 fr. pour la journée d'un manoeuvre. Si le manoeuvre est indigène ou étranger, l'employeur lui donne 30 fr. et empoche dignement 10 fr. A une interrogation à ce sujet, l'employeur répondra avec dignité : « Cet ouvrier n'est pas qualifié. On me l'a imposé. — La Ligue des Droits de l'Homme, peut-être... ? — Je l'ai pris par bonté de cœur — Et les 10 fr. de retenue sur le dos de l'homme non qualifié, les 10 fr. qui ne retournent pas dans les caisses de l'Etat, mais dans le gousset du « pâtre » employeur : « par bonté de cœur également... ! ? »

De semblables faits se passent dans tous les marchés de l'Etat et non seulement pour les hommes qui ne sont pas qualifiés, mais pour les marchands inemployables que l'on accepte « par bonté de cœur » également, pour le ministère et ses serviteurs, que l'on paye avec l'argent de Marianne, que l'on n'ose employer par la suite, « par conscience professionnelle », et que l'on liquide à ses profits pour faire plaisir à des copains.

Ainsi soit-il dans la République des camarades, République une et indivisible, sociale, démocratique, nationale, front populaire et capitaliste...

AU 14^e R.I.F., A METZ

En ville, une réunion en faveur du cagoulard Duseigneur a quand même été interdite par le Préfet, au grand regret de nos officiers fascistes. Sur leur bureau, figurent toujours « Le Messin », soutien du P.P.F. de Moselle, ainsi que le « Lorrain catholique », réac à outrance.

Un de nos camarades, qui avait déserté en novembre à la suite d'une quête qu'il avait faite pour l'Espagne, ce dont il avait été puni, court toujours ! A part cela, vive l'armée républicaine !

AU 16^e B.C.P., A TOUL

Depuis trois semaines, nous n'avons guère de répit : Alertes, marches, prises d'armes, manoeuvres se succèdent sans interruption. Nous voudrions que ce train se ralentisse un peu et connaître un peu de calme relatif. Beaucoup de camarades sont malades, et, afin de nous retaper, on nous sert des saloperies à bouffer. Si le F.P. ne peut pas nous nourrir à la caserne, ce n'est pas la peine de nous garder deux longues années. Quant à crever pour lui, il se fait des illusions, et nous le ferons voir au moment venu.

les licenciements collectifs (faute de travail) sont absolument anodins. L'ordre des licenciements, l'ordre des réintégrations éventuelles sont à peu près ceux qui jouaient quand ces cas se présentaient.

Mais la loi prévoit quelque chose de formidable dans son article 5 :

Dans les établissements occupant plus de trente ouvriers ou employés assujettis obligatoirement aux assurances sociales, il doit être établi un règlement intérieur définissant les infractions à la discipline de l'entreprise et déterminant l'échelle des pénalités...

Ainsi, dans les usines, le règlement intérieur prévoit des pénalités, tout comme à la caserne. Les mises à pied, les amendes, les renvois, tout cela sera suspendu de façon légale pour toute faute qui peut être commise au cours du travail. Cette disposition s'applique également aux délégués du personnel, ainsi que le spécifie explicitement la loi qui concerne ceux-ci. Le « statut moderne » instaure donc obligatoirement dans les entreprises tout un système de sanctions sur les ouvriers. Si donc, jusqu'à présent, il fallait une faute professionnelle un tant soit peu grave pour entraîner un renvoi, maintenant le patronat pourra, sans procéder à des renvois, disposer de sanctions contre les ouvriers pour des peccadilles. Les brimades se trouveraient donc érigées en système grâce au « statut moderne du travail ».

Il ne nous reste à examiner que le projet sur le placement des travailleurs.

L'usine Potin sous la botte fasciste

VERS Noël, un mouvement de grève se déclenchait dans l'alimentation, touchant, entre autres boîtes, les Etablissements Potin, aux usines de la rue de l'Ourcq, dans le 19^e.

Cette usine, qui comprend environ un millier d'ouvriers et ouvrières, connaît depuis de longs mois un régime d'oppression incroyablement exercé par une direction de fascistes.

Dès le début de la grève, ces messieurs commencèrent l'offensive. La grève décidée à l'unanimité ne fut observée et réalisée que par 60 ouvriers, les autres ayant cédé aux menaces de renvoi et de répression de la direction. Elle avait pour but d'obtenir une augmentation de salaires, l'échelle mobile, un nouveau contrat collectif, la réglementation de l'embauchage. Le délégué du syndicat, Patat, venu pour parler dans l'usine, ne put s'exprimer, des bagarres éclatèrent... L'équipe de briseurs de grève du syndicat professionnel était déjà dans la place et remplissait ses fonctions.

Depuis lors, le combat fut conduit mollement par le syndicat. Pas d'agitation locale dans l'arrondissement. Une réunion d'usine qui, ces jours derniers, n'amenait pas plus de trois ouvriers de l'usine en plus des 60 grévistes, et ce fut tout.

Pendant ce temps, la direction de l'usine s'est organisée. Les premiers jours, une équipe de P.S.F. montait la garde la nuit (touchant pour chaque homme plus de 100 francs par nuit), la police même a été retirée. Maintenant, seuls, ce sont les directeurs et leurs larbins (une dizaine de fascistes) qui restent à la porte du 85 pour surveiller les entrées et les sorties. Les ouvriers défilent devant eux et malheur à qui oserait demander des comptes à ces gardes-chiourmes.

Une propagande ouverte est menée à l'intérieur de la boîte pour le S.P.F. Des affiches sont apposées dans les ateliers pour obliger les ouvriers à adhérer.

Jeudi 24, avait lieu l'élection des délégués ouvriers de l'usine. Le vote soi-disant secret fut entièrement organisé par la direction, qui fit voter pendant le travail, et par service. Une liste de six P.S.F. fut seule présentée aux ouvriers qui eurent à se prononcer sans discussion. Si peu de voix qu'ils devaient recueillir, ils étaient forcément élus puisqu'aucun délégué de la C.G.T. ne fut présenté.

Nous devons assister à cette pénétration fasciste dans les usines sous un gouvernement de FRONT POPULAIRE. L'absence de combativité du syndicat et toute la politique des organisations ouvrières qui consistent uniquement à emprisonner la classe ouvrière dans le « statut moderne » du travail, ont permis aux patrons de se conduire vis-à-vis des prolétaires comme dans les pays fascistes.

L'exemple de Potin, pour aussi dur qu'il soit, doit ouvrir les yeux aux ouvriers de partout.

Il n'est pas de marchandage ni de conciliation possible avec le patronat. Pas davantage de pause, ni de trêve dans le combat. C'est une lutte de classes implacable, chaque jour de perdu par les ouvriers est un jour de gagné pour leurs exploités.

Dès à présent les ouvriers de chez Potin doivent faire fi de la demi-douzaine de singes qu'on veut leur imposer comme délégués.

Ils doivent organiser leur Soviet à l'intérieur de la boîte, sans permettre aux délégués patronaux d'y pénétrer. Ils doivent en chasser impitoyablement l'ennemi de classe : les fascistes. Après avoir copieusement bousculé leur syndicat qui roupille, non sans raison probablement, ils doivent prendre en mains leur propre défense et leurs propres intérêts. Leurs décisions, prises au vote secret, ne doivent l'être qu'après de larges discussions dans lesquelles ils ne doivent admettre à aucun prix ni les patrons ni leurs représentants.

erne du travail "

et Débauchage
ains des patrons



D'autre part, la deuxième laisse suffisamment de marge pour l'embauchage de P.P.F. ou de P.S.F. « réduqués professionnellement », avec toutes les garanties nécessaires, pour pouvoir former un noyau fasciste au sein de l'entreprise. Provisoirement, c'est ce que veulent les patrons.

La grande, très grande garantie offerte aux ouvriers, ce serait l'article 3 :

Quiconque aura porté atteinte ou tenté de porter atteinte à la liberté syndicale, soit en refusant d'embaucher un travailleur à raison de son affiliation à un groupement professionnel, soit en empêchant ou en tentant d'empêcher cet embauchage, sera puni d'une amende de 200 à 1.000 francs et, en cas de récidive, d'une peine de 6 jours à un mois de prison.

Mais, sauf exception, très rare, jamais un patron n'a invoqué l'affiliation syndicale (le texte ne vise pas, soit dit en passant, les opinions politiques) pour refuser l'embauchage. Il a toujours le moyen d'invoquer des « insuffisances » ou des « inaptitudes » professionnelles. De plus, chacun sait que, même quand le système des listes noires fonctionnait en grand, jamais les patrons ne traitaient entre eux par lettre ; un coup de téléphone suffisait, dont il ne restait pas trace. Cet article pourra, au contraire, être retourné contre les travailleurs qui voudraient s'opposer à l'emploi de S.P.F. dans les usines.

Dans la même loi, les dispositions concernant

Des courants se détachent du Front populaire

VERS LA CAPITULATION OU vers la IV^e INTERNATIONALE

TOUTES les réminiscences de la grande Révolution française sont employées par le Front populaire pour endiguer le flux révolutionnaire en France. La Révolution d'Octobre 1917 est également invoquée par ceux qui concentrent toutes leurs forces pour assurer le maintien de l'ordre établi en France et le renforcement de l'alliance franco-soviétique.

Mais se servir de la plus grande des révolutions bourgeoises et de la grande révolution prolétarienne est loin de suffire à endiguer et à briser le plus formidable courant des masses que la France ait connu précisément depuis 1789. Ce qui fait la force des ennemis de la révolution prolétarienne, c'est, en premier lieu, la faiblesse de ceux qui se réclament de la Révolution, leurs difficultés pour s'orienter dans ce courant afin de pouvoir à leur tour l'orienter.

Combien de militants se trouvent abasourdis devant les attitudes de leurs camarades de travail : les uns qui dormaient progressent soudainement, d'autres qui ont été à la pointe du combat manifestent du découragement, de petits obstacles se présentent devant lesquels les ouvriers rebroussement chemin, tout à coup, la même masse se déchaîne et déborde des directions, etc... Le grand flux comporte ses courants, ses contre-courants, ses remous, ses tourbillons, ses zones tranquilles...

Dans la situation présente, ces remous seront d'autant plus accusés que les courants de masses qui, les premiers, se détacheront du Front populaire pour s'engager dans une voie révolutionnaire consciente, trouveront difficilement la très faible minorité ralliée au programme de la IV^e Internationale et pourront plus ou moins longtemps être captés par des formations centristes, c'est-à-dire oscillantes entre le programme de la IV^e Internationale et le Front populaire.

La nouvelle direction de la Fédération socialiste de la Seine

Le Front populaire est toujours vivant, déclara-t-on au cours de la dernière crise ministérielle. Faut-il en entendre par là, c'est la question qui nous intéresse au premier chef, que les masses ouvrières sont toujours derrière Blum, Jouhaux et Thorez, derrière le P.S., le P.C. et la C.G.T., en dépit de leurs trahisons ? C'est encore vrai pour le plus grand nombre, quoique avec une confiance très atténuée ; mais déjà une partie cherche ailleurs, comme en témoigne avec netteté le fait que la Fédération Socialiste de la Seine passe sous la direction Marceau Pivert et de la Gauche révolutionnaire (1). Ce fait, que « le Populaire » et « l'Humanité » tentent de ramener à la plus faible signification, ne manquera pas d'avoir ses conséquences.

Nous entendons déjà les malins ou qui se croient tels, nous dire : vous voyez, vous, les bolcheviks-léninistes, combien vous avez eu tort de quitter la S.F.I.O. ou de vous faire chasser par des déclarations brutales ; nous qui avons été habiles, nous avons gagné la majorité dans la Fédération et nous avons gardé le contact avec les masses (voir le meeting du S.I.A.). Nous nous permettrons

(1) Formellement, Pivert n'a que la majorité relative. C'est une explication qui ne vaudra que pour ceux qui voudront toujours le suivre ; pour le plus grand nombre, une seule chose compte : il a la direction de la Fédération de la Seine.

de répondre : dans l'expérience passée, vous n'avez pas peu contribué à nous isoler des masses et à servir de garant aux Blum, Dormoy. Nous ajouterons : nos exclusions, ce ne sont pas nos déclarations « maladroitement » qui les ont provoquées (Pivert en a fait de bien plus tonitruantes), c'est notre action contre la politique du Front populaire, au moment où Pivert s'appropriait à devenir l'officieux ministre de la propagande du premier gouvernement de Front populaire. Enfin, si l'expérience passée présente beaucoup d'intérêt, maintenant s'ouvre une nouvelle expérience. Militants de la gauche révolutionnaire, vous portez sur vos bras une victoire parlementaire dans la Fédération de la Seine ; qu'allez-vous en faire ?

La même question, au fond, se pose pour tous ceux qui commencent à rompre avec le Front populaire. Où iront les masses qui, actuellement, manifestent leur volonté d'indépendance à l'égard des idéologies réformiste et staliniste ? Où ? Il n'y aura pas plusieurs voies : qui n'ira pas se placer sur le plan de la IV^e Internationale reculera et capitulera.

Unite ou rupture avec Blum... et P. Reynaud

Prenons l'exemple de la Fédération socialiste de la Seine et de la Gauche révolutionnaire puisqu'il est le plus clair. Dans leur programme, il est dit que la révolution prolétarienne est à l'ordre du jour. Passons sur le vague des perspectives ; mais comment vont-elles œuvrer à la réalisation de leur programme ? Nous arrivons ici à la longue chaîne : la Fédération est minorité dans le Parti socialiste, le parti, à son tour, n'est pas seul dans le Front populaire, il y a impossibilité de prendre sur soi la rupture du Front populaire. Et Dormoy vous expliquera que, pour ne pas rompre le Front populaire, il faut l'étendre à P. Reynaud, en attendant mieux.

Il y aura de moins en moins la possibilité de papillonner entre la révolution et le Front populaire. On pourra invoquer mille arguments (la loyauté pour gagner la majorité dans un parti où l'on vous étouffe, la nécessité de l'unité ouvrière, le contrôle exercé en restant dans le Front populaire, ...) ; en fait, le problème qui se pose est le suivant : la minorité qui se réclame de la révolution prolétarienne se traînera-t-elle derrière le Front populaire en lui demandant de ne pas faire de bêtises (c'est une tactique qui a conduit le P.O.U.M. à la défaite), ou bien se dégagera-t-elle du Front populaire, des vieux partis, et appellera-t-elle les ouvriers à se tourner contre les vieilles formations traîtresses et à se rassembler autour du programme révolutionnaire.

C'est rompre « l'unité » ? Oui, c'est rompre l'unité qui hier liait à Herriot, Chautemps et Daladier, qui aujourd'hui lie à Reynaud et Kerillis, qui demain liera à La Rocque et Marin.

Capitulation devant les staliniens ou lutte contre eux

Reprenons encore l'exemple de la Fédération Socialiste de la Seine. Elle est bafouée par la direction de son parti qui n'a pas publié un mot sur la parution du journal fé-

déral « Juin 36 » (qui n'était pourtant pas très cassant), et elle est attaquée aussi par les staliniens qui aspirent à faire triompher leur régime totalitaire dans la classe ouvrière. Les staliniens viennent de proposer (par l'intermédiaire de l'Union des Syndicats) un Congrès du Front populaire de la région parisienne, qui doit être une machine bureaucratique utilisant le mécontentement ouvrier mais le déformant pour imposer la politique stalinienne dans le Front populaire. La direction du P.S. refuse d'être dupe de cette opération et se place sur le terrain formel : le Front populaire n'est ni un parti ni un sur-parti. La Fédération de la Seine va-t-elle être disciplinée à la direction Blum-Paul Faure et livrer ainsi tout le terrain au stalinisme ? Ou bien, puisque Marceau Pivert a parlé de Comités de masses, va-t-elle opposer à la comédie bureaucratique des staliniens un véritable congrès des entreprises parisiennes ? En même temps, quelle belle occasion pour la Fédération de la Seine d'arracher aux larbins de la direction du Parti les « Amicales ».

Au carrefour

Rompre l'unité et aller vers la IV^e Internationale ? Mais l'exemple du passé n'est pas encourageant, diront certains. Là encore, ce qui est déterminant, ce ne sont pas les sentiments ou les ressentiments, ce sont les positions politiques. Pour ne pas être complice de l'union sacrée, il faut combattre le Front populaire qui va s'élargissant sans cesse pour devenir le Front des Français ; pour préparer la révolution prolétarienne, il faut dresser une organisation indépendante d'avant-garde, il faut bâtir une Internationale sur les principes vérifiés par les victoires et les défaites ouvrières depuis 1914. Un nouveau parti révolutionnaire, une IV^e Internationale, c'est le seul moyen de ne pas mener la lutte à moitié, c'est-à-dire de ne pas préparer la défaite. Quant aux exemples « qui n'encouragent pas », ils prouvent tout simplement que la construction d'une organisation révolutionnaire est un problème difficile qui exige un effort redoublé et constant de chacun.

A la base de la lutte révolutionnaire, il doit y avoir un programme, il ne peut y avoir qu'un programme, celui de la IV^e Internationale. Entre le Front populaire et la IV^e Internationale, on pourra faire, comme on l'a déjà vu, des groupes, des sous-groupes d'un jour, des majorités d'un jour, des journaux aux dépens flamboyants et sans lendemain, mais on ne construira rien de stable. Il n'y a que deux issues : la capitulation (l'unité avec la bourgeoisie) ou la IV^e Internationale (l'unité révolutionnaire contre la bourgeoisie et ses valets du Front populaire).

Abonnement à « LA COMMUNE » :

Un an 30 fr.

6 mois 15 fr.

3 mois 8 fr.

Compte Chèque postal :

BRAUSCH 1773-01 Paris

Journal composé et tiré par des ouvriers syndiqués.
IMPRIMERIE SPECIALE DE « LA COMMUNE ».
Le Gérant : A. BASTIDE.